

## Notre tarif : un cumul *unique* de 15 avantages pour le bénéficiaire

- 1 Visite préalable gratuite d'évaluation de ses besoins, et **devis gratuit**
- 2 Sans **dépôt de garantie** : il n'a rien à avancer comme frais.
- 3 **Frais de dossier offerts**
- 4 **Frais de gestion mensuels inclus**
- 5 Un tarif **identique partout**, tous quartiers et toutes communes,
- 6 Le **temps de déplacement** pour se rendre à son domicile est pris en charge par nos soins
- 7 Un tarif **identique quelle que soit la durée** et la fréquence des interventions chez le bénéficiaire
- 8 Un tarif **identique quelle que soit l'activité** exercée chez le bénéficiaire, pas de variation d'un mois à l'autre
- 9 Un tarif **unique 365 jours par an** même les dimanches et jours fériés
- 10 Des **heures facturées au plus juste** : le bénéficiaire peut vérifier avec le système de télégestion qu'il ne paye que les heures réalisées
- 11 **La gratuité du transport** pour des services de proximité prévus dans le contrat (courses, coiffeur, rdv médicaux...)
- 12 Une **garde de nuit compétitive** avec notre service mandataire
- 13 La **prise en charge par notre assurance des éventuels accidents** ou casses au domicile occasionnés par l'intervenant
- 14 Nos factures sont **déductibles des impôts pour 50%** ou peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt
- 15 Le bénéficiaire peut suspendre la prestation temporairement ou l'arrêter définitivement **gratuitement** conformément aux termes du contrat.



Accompagner à Domicile  
pour Préserver l'Autonomie